



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Mission permanente de la Suisse auprès des Nations  
Unies à New York

Seul le texte prononcé fait foi

**6<sup>e</sup> Conférence des Etats parties en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité  
d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE)**

**Conférence Article XIV**

**Déclaration de la Suisse**

**prononcée par S.E. M. Alexandre Fasel  
Ambassadeur  
Chef de la Division multilatérale  
Département fédéral des affaires étrangères**

**New York, le 24 septembre 2009**

Messieurs les Coprésidents,

La délégation suisse vous félicite de votre accession à la présidence de cette Conférence.

Nous sommes réunis aujourd'hui car, plus de dix ans après son ouverture pour signature, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) n'est malheureusement toujours pas entré en vigueur. Nous espérons que cette situation va bientôt changer. Depuis le début de cette année en effet, des signaux encourageants sont apparus dans le domaine du désarmement nucléaire.

Messieurs les Coprésidents,

La Suisse compte parmi les Etats ayant fait le choix d'adhérer au TICE. Elle est donc fortement intéressée à ce que l'élan créé depuis le début de l'année dans le domaine du désarmement nucléaire ne faiblisse pas. Nous aimerions souligner les trois étapes suivantes qui nous semblent propres à entretenir ce mouvement vers le désarmement nucléaire et à faciliter une entrée en vigueur du TICE :

1. Premièrement : Nous encourageons les Etats qui ne l'ont pas encore fait, en particulier les Etats dont la ratification est nécessaire pour l'entrée en vigueur du Traité, à signer et à ratifier ce dernier sans tarder. Nous sommes convaincus qu'une rapide concrétisation de l'engagement pris en ce sens par l'administration Obama déclencherait un effet propre à entraîner la ratification d'autres Etats figurant dans l'Annexe 2 .
2. Deuxièmement : La Suisse encourage les Etats figurant dans l'Annexe 2, qui se trouvent dans une même région marquée par de fortes tensions, à prendre l'initiative de ratifier le TICE de façon simultanée. Une telle démarche aurait pour effet de créer une mesure de confiance et de sécurité propre à faire diminuer ces tensions régionales.
3. Troisièmement : Dans l'intervalle nous séparant d'une entrée en vigueur du TICE, la Suisse exhorte l'ensemble des Etats concernés à maintenir les moratoires déclarés unilatéralement au sujet de leurs essais nucléaires.

Messieurs les Coprésidents,

Il aura fallu près de 40 ans pour que se réalise l'adoption du TICE. Il nous semble donc essentiel que les nouveaux espoirs suscités ne soient pas déçus, notamment en vue des échéances qui s'annoncent. La Suisse est d'avis que les Etats qui ont ratifié le TICE doivent

continuer, par tous les moyens, à poursuivre leurs efforts de conviction auprès des gouvernements concernés en vue d'une adhésion universelle au Traité. En adoptant un projet ferme de déclaration finale, nous envoyons un message clair à l'égard des Etats qui ont, jusqu'à présent, retardé leur signature ou leur ratification du TICE.

Messieurs les Coprésidents, je vous remercie de votre attention.